



COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT
Délibération du Conseil Municipal de Saint-Georges-de-Reintembault
Convocation régulière transmise à tous les membres le 28/05/2019

Séance du jeudi 6 juin 2019

Présidente de séance : Madame Marie-Claire Boucher, Maire.

Etaient présents:

MC BOUCHER - JB BOISMARTEL - S FOUGERES - C CHIQUERILLE - N PHILIPPEAUX - E OGER - E CHALOPIN - MP PATIN - P DONNINI - N REBILLON - MB CHEREL - LP CHAUVIN - AF GASNIER - G DUBOIS - S ROSSIGNOL-

Excusés : ML GALOPIN (pouvoir à MC Boucher)

Absents : J LECRIVAIN, C FRIGOULT, C GRIMAULT.

Secrétaire de séance : Séverine Rossignol

Séance ouverte à 20h15

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

- Ligne de trésorerie 2019
- DM budget assainissement
- DM travaux en régie et bâtiments communaux

ENFANCE

- Marché repas cantine scolaire,
- Programme été 2019, tarifs, animateurs contractuels

VIE ASSOCIATIVE

- Subventions aux associations 2019
- Animation fête Noël 2019

URBANISME

- Projet bar-tabac-restaurant : Travaux de bâtiment en régie, devis des entreprises,
- Travaux de voirie : Rue Julien Maunoir : dossier d'appel d'offres,
- Travaux de voirie 2019 en campagne : dossier d'appel d'offres,
- Convention EPF pour le portage fonciers de biens immobiliers.

QUESTIONS DIVERSES.

- Consultation du public sur la demande de la Société SOFIVO, en vue d'obtenir l'extension du plan d'épandage de son site de Pontmain.
- Fougères Agglomération : Echange sur la future répartition des sièges en conseil communautaire
- Questions diverses

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25.04.2019

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2019.

2. LIGNE DE TRESORERIE 2019

La mise en place d'une ligne de trésorerie de 200 000 € a été demandée auprès des banques : crédit agricole, caisse d'épargne, la banque postale et Arkéa.

Deux banques ont répondu : le crédit agricole sur un montant de 150 000 € et la caisse d'épargne sur 200 000 €.

Les taux habituellement pratiqués par Arkéa et la Banque Postale sont au-dessus de la Caisse d'Epargne.

Monsieur Pleven, consulté, conseille de retenir l'offre de la CE. Celle-ci propose un taux à 0.62%, avec des frais à 0.25%. (soit 375 € si on emprunte 150 000 € et 500 € si on emprunte 200 000 €).

Le crédit agricole propose un taux variable de 1.60% sur Euribor 3 mois (actuellement à -0.31%), avec des frais de 450 €.

A titre d'exemple sur le capital de la plus petite ligne commune proposée soit celle du CA à 150.000 €, nous aurons pour une ligne tirée à 100% sur 365 jours :

- CA : $150.000 \times (-0,31\% + 1,60\%) = 1.935,00 \text{ €} + 300 \text{ €}$ de frais de dossier + 150 € de frais d'engagement soit 2.385,00 € ;
- CE : $150.000 \times 0,62\% = 930,00 \text{ €} + (150.000 \times 0,25\%) = 375,00 \text{ €}$ de frais d'engagement soit 1.305,00 €.

Délibération : le conseil municipal retient à l'unanimité la proposition mieux disante de la caisse d'épargne pour une ligne de trésorerie à 200 000 €.

3. DM BUDGET ASSAINISSEMENT

Le résultat 2018 du budget assainissement a été mal repris : il a été repris un déficit de 6 526.72 € (résultat annuel 2018), alors qu'il aurait fallu reprendre le résultat cumulé : 13 925.39 € d'excédent.

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
001 Solde exécution section invest. reporté	6 526,72 €			13 925,39 €
2315 - 13 Installations, matériel et outillage techniques - Réhabilitation rue Beurriere		20 452,11 €		
Total	6 526,72 €	20 452,11 €	€	13 925,39 €

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité la DM du budget assainissement.

4. DM TRAVAUX EN REGIE ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux de réhabilitation du bar-tabac ont été prévus en investissement lors du budget 2019. Pour des soucis d'imputation, il serait préférable de prévoir l'achat des fournitures pour les travaux en régie en fonctionnement, soit 40 000 € HT maximum.

Par ailleurs, le solde des honoraires IPH pour la salle pluri-activités est de 413.40 € TTC. La prévision budgétaire est de 413 €.

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
60632- bar tabac		40 000 €		
2318 - opération 242 Bar-tabac	40 000 €			
2315- opération 112 - salle pluriactivités		1 €		
16- emprunt				1 €
Total	40 000 €	40 001 €	€	1 €

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité la DM du budget commune.

5. MARCHE REPAS CANTINE SCOLAIRE

Le marché actuel est en liaison chaude avec le collège Julien Maunoir. Les repas sont livrés par le collège, et les contenants sont ramenés par le personnel communal.

Le prix proposé est le suivant :

2016-2017	3.52 € TTC
2017-2018	3.64 € TTC
2018-2019	3.65 € TTC
2019-2020	3.69 € TTC

Délibération : le conseil municipal retient à l'unanimité la proposition du collège Julien Maunoir pour l'année 2019-2020 à 3.69 € TTC.

6. PROGRAMME ETE 2019, TARIFS, ANIMATEURS CONTRACTUELS

▪ Programme du mini-camp et tarifs.

Le mini camp passerelle Multisports avec La MDC, les Centres de Loisirs de Louvigné et la Bazouge aura lieu du 16 juillet au 19 juillet inclus (6 places/structure)

Lieu : Domaine de TREMELIN - IFFENDIC

Activités : Canoë-Kayak, accrobranche, escalade en horizontal (Via Férata).

Un acompte est demandé aux familles, selon la tranche de leur quotient familial :

	A verser à l'inscription
Tranche A (0 à 600 €)	37,50 €
Tranche B (601 à 1 000 €)	48,75 €
Tranche C (1 001 à 1 500 €)	60,00 €
Tranche D (dès 1 501 € + non CAF et hors canton)	75,00 €

Le solde, soit le prix de journée sans Repas, par tranche (voir Délibération du 25.4.2019), sera facturé avec l'ensemble des autres activités du centre.

La commune participe à hauteur de 250,00 € pour ce camp passerelle.

Délibération : le Conseil Municipal approuve à la majorité le tarif du mini camp passerelle comme proposé ci-dessus, et autorise le Maire à encaisser les acomptes des familles.

Guillaume Dubois ne prend pas part au vote, une abstention A.F Gasnier.

- **Animateurs.**

Ci après la proposition Equipe d'Animateurs ALSH ETE 2019 :

ANIMATEURS BREVETES BAFA

MARTIN Kévin du 05/07 au 02/08/2019 inclus soit 21 jours x 9h00 = 189h

GRIMAUULT Laurène du 05/07 au 31/07/2019 inclus soit 19 jours x 9h00 = 171h

ANIMATEURS STAGIAIRES BAFA

BARBELETTE Roxane du 05/07 au 19/07/2019 inclus soit 11 jours x 5h = 55h

VEILLON Andréa du 05/07 au 02/08/2019 inclus soit 21 jours x 5h = 105h

Soit un total de 520 heures de travail pour 4 semaines pour l'été 2019.

Pour mémoire, 504 heures de travail pour 4 semaines l'été 2018.

Délibération : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement des animateurs, et autorise le maire à faire les contrats correspondants.

7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

La commission vie associative du 15 mai 2019 propose de fixer les montants de subvention aux associations pour un total de 32 850,28€

Association	Subvention demandée en 2019	Subvention 2019 accordée en Commission
ACCA	600€ (dont 100€ corbeaux) + 220€ indemnités nuisibles	820
ADMR	1,20€ par hab	250
UNC	300	300
AMICALE DU PERSONNEL DES ACACIAS DE ST GEORGES	pas de demande cette année	0

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	900	900
AMIS DE LA GROTTTE (les)	250	250
APE ECOLE PUBLIQUE	700	700
APEL ECOLE PRIMAIRE PRIVEE	1000	700
ASSG Danse	500	300
CASER	900	400
CLS Judo Louvigné-du-Désert et St-Georges de Rlt	1200	1200
CINEMA JULIEN MAUNOIR	5000	5000
CLUB DE L'ESPERANCE	320	320
COMITE DES FETES	5500	5500
FC Beuvron	2000	1800
FRATERNELLE (la)	1200	1100
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500	500
MARCHEURS DU BEUVRON (les)	200	200
AUTREFOIS ST GEORGES	350	350
REINTEBAULTOIS (les)	4000	4000
SPORTS ET LOISIRS Les copains d'Albert	400	300
UNION CYCLOTOURISME	300	300
USEP	1000	900
LE LIVRE AUX 1000 ZEBUS	350	350
Association d'agriculture Cantonale	0,33 € par hab	495
COMMUNES DU PATRIMOINE	1,50 par hab	2250
Office Cantonal Culturel		1500
Saint Georges de France	189,96	190
AMF	605,28	605,28
ARIC	532	532
Solidarité Paysans		300
Comité d'organisation Normandie Bretagne	50	50
BRUDED	388 (0,25*1552)	388
Hôpital Fougères service pédiatrie		100
TOTAL		32 850,28€

Pour l'association Caser, des documents relatifs à leurs comptes restent à fournir. La commission propose d'attribuer une subvention partielle par rapport à leur demande dans l'attente de ces documents.

Délibération : le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2019.

8. ANIMATION FETE NOËL 2019

Le devis initialement retenu en mars pour le spectacle « jongleur d'illusions » de

5/10

Ghislain FOULON d'un montant initial de 1 200€ a été revu à la hausse avec des frais d'hébergement qui ont été ajoutés, ce qui a porté le devis final à 1 490€. Une seconde proposition avait été demandée en début d'année à M. Félix Montade (artiste intervenu la 1ère année avec le spectacle d'échassiers) qui n'avait pu répondre à temps. Sa proposition est arrivée plus tard.

Vu l'augmentation de la 1ère proposition retenue et étant donné qu'aucun devis n'a été signé à ce jour, le spectacle «*bulles, fabulles et funambule* » de M. Montade a été présenté à la commission : 3 artistes (musique, danse, clown, jonglerie, acrobatie) pour 1000€ (salaires et charges comprises) , sans SACEM, ni SACD.

La commission décide donc de retenir la proposition de M. Montade.

Délibération : le Conseil Municipal retient le devis de M.Montade pour un montant de 1000 €.

Une abstention Guillaume Dubois.

9. PROJET BAR-TABAC-RESTAURANT : TRAVAUX DE BATIMENT EN REGIE, DEVIS DES ENTREPRISES

La prévision budgétaire initiale (Atelier Lau) est à 123 200 HT. C'est à ce montant que les demandes de subvention ont été faites.

<i>Descriptif des travaux d'aménagement du local existant- Atelier Lau</i>		
<i>travaux</i>	<i>estimatif HT CDLP +NM</i>	<i>Engagé au 6.6.2019 - HT</i>
<i>démolition (murs et cloisons)</i>	8 400 €	0
<i>cloisons - plafond acoustique</i>	9 400 €	9 439.14 €
<i>revêtements de sol et siphons</i>	8 900 €	5 746.78 €
<i>peinture et revêtements muraux</i>	7 500 €	0
<i>portes intérieurs (conformité accessibilité)</i>	3 000 €	0
<i>création d'un espace sanitaire, réseaux pour l'équipement du bar et de la cuisine, éclairage et ventilation dans faux plafond, alarme, chauffage électrique.</i>	43 000 €	16 481.30 €
<i>AMO Nadège Mazoué</i>	3 000 €	
<i>mobilier cuisine, fours, frigos..</i>	40 000 €	
TOTAL HT	123 200 €	31 667.22 €

Le conseil municipal demande que le nombre d'heures de travaux en régie soit comptabilisée.

Le relevé des heures de travaux des employés fin semaine 23 est le suivant :

Travaux en régie employés réhabilitation bar-tabac			
corps de métier	nombre d'heures	coût heure	total
démolition	90	20 €	1 800.00 €
maçonnerie	15	20 €	300.00 €
placo isolation	190	20 €	3 800.00 €
électricité			
plomberie	60	20 €	1 200.00 €
TOTAL	355	20 €	7 100.00 €

- Devis à valider :

Télésurveillance Alarme

L'atelier Lau pointe la vigilance à avoir du côté de la cour (carreaux de verre).
Adrien Alarme propose des systèmes cumulatifs de protection

- 1) Une centrale d'alarme (détecteurs + sirène) avec gestion par smartphone

= 2 031€ HT

- 2) Un système de vidéo surveillance avec report écran en cuisine = 2 453€

TOTAL : 4 484 HT, pose comprise

Abonnement télésurveillance : 30 € HT/mois

Contrat de maintenance : 200 € HT/an

La commission urbanisme du 4 juin a donné un avis favorable à ce devis.

Portes blindées

Devis de Jean-Luc Hochet de 4 587.97 € HT, pour une porte blindée et 2 portes de retard à l'effraction.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € est possible sur les équipements sécurité pour le stockage du tabac.

Il est demandé que le décompte financier du budget engagé prenne en compte les heures en régie afin de redonner une valeur réelle au décompte de certains postes de dépenses (démolition, peinture...).

Délibération : le Conseil Municipal retient à l'unanimité les devis :

- Alarme-vidéosurveillance - Adrien Alarme : 4 484 € HT
- Porte blindée et portes intérieures - Menuiserie JL Hochet : 4 587.97 € HT.

10. TRAVAUX DE VOIRIE 2019 EN CAMPAGNE : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Ci-joint l'estimation du programme de voirie communale pour l'année 2019, par le Cabinet F.Giraud.

Pour information, la surface totale traitée des 7 chemins représente 10 775 m² (soit 7% supérieure à la surface réelle des chemins, ceci afin de prévoir les aléas).

Pour mémoire l'inscription budgétaire 2019 est de 300 000 € TTC.

Le montant des honoraires du maître d'œuvre proposé de l'APS à la réception des travaux est de 8 000 € HT, soit 9 600 € TTC. (prévision : 8 semaines de travaux)

Délibération : le conseil municipal approuve à l'unanimité les plans, l'estimatif des travaux, et autorise le maire à passer un appel d'offres pour ces travaux.

11. TRAVAUX DE VOIRIE RUE JULIEN MAUNOIR : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

5 points principaux sont à traiter :

- Escalier : projet à construire dans le but de rendre conforme l'endroit et de l'embellir - Traversée piétonne vers le cinéma à marquer
- Calvaire : Traitement particulier du trottoir pour mise en valeur du

- patrimoine
- Carrefour Armand Rébillon : aménagement de type plateau surélevé pour sécuriser les traversées piétonnes, faire ralentir les véhicules et rénover l'état du carrefour
- Cheminement piéton : à concrétiser depuis l'ancienne minoterie jusqu'aux premières habitations.
- Entrée d'agglomération : à marquer pour identification

Concernant l'amélioration de l'escalier en face du cinéma : démolition et reprises, mise en place d'une fondation béton sous l'ancien escalier, pose du support en partie haute et pose d'un étanchéificateur, repose de l'escalier, barrière et plantations : 17 106 € HT (20 527.20 € TTC). Y ajouter la signalétique et l'éclairage (de l'ordre de 800 € HT, soit 1 200 € TTC).

Pour mémoire l'inscription budgétaire 2019 est de 90 000 € TTC.

Le montant des honoraires du maître d'oeuvre proposé de l'APD à la réception des travaux est de 4 500 € HT, soit 5 400 € TTC. (prévision : 4 semaines de travaux)

Le conseil municipal demande qu'une attention particulière soit faite au niveau du carrefour rue Armand Rébillon en terme de visibilité et sécurité.

Délibération : le conseil municipal approuve les plans, l'estimatif des travaux, et autorise le maire à passer un appel d'offres pour ces travaux.

2 abstentions : AF Gasnier et Guillaume Dubois.

12. CONVENTION EPF POUR LE PORTAGE FONCIERS DE BIENS IMMOBILIERS.

L'EPF est habilité à acquérir et à assurer le portage foncier des biens immobiliers à la demande des collectivités, pour faciliter la réalisation de leurs projets d'aménagement d'intérêt général.

La commune peut solliciter l'intervention de l'EPF sur l'ilot « le Temple ». Le projet vise à recréer une offre d'habitat neuf, à développer une liaison douce structurante pour le centre-bourg, à offrir une terrasse pour le bar-tabac et à permettre la réhabilitation d'un logement. Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale et cohérente sur le devenir de St-Georges. Il a vocation à proposer une offre d'habitat alternative et à améliorer le fonctionnement des espaces publics.

Fougères Agglomération a émis un avis favorable au portage EPF le 24 avril 2019, et le bureau de l'EPF a émis un avis favorable à la convention en date du 30 avril 2019.

Délibération : le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la convention EPF, et autorise le Maire à la signer.

13. CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOFIVO, EN VUE D'OBTENIR L'EXTENSION DU PLAN D'EPANDAGE DE SON SITE DE PONTMAIN.

Une consultation du public est lancée du 26 avril au 28 mai 2019, sur la demande présentée par la Société SOFIVO, en vue d'obtenir la modification des conditions de rejet de la station d'épuration vers le milieu naturel et l'extension du plan d'épandage des boues de la station d'épuration, de son site implanté à Pontmain.

Le conseil municipal est invité à donner un avis sur ce dossier par la Préfecture de la Mayenne.

Délibération : le conseil municipal donne à la majorité un avis favorable sur ce dossier
2 abstentions LP Chauvin et C Chiquerville.

14. FOUGERES AGGLOMERATION : ECHANGE SUR LA FUTURE REPARTITION DES SIEGES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les hypothèses de répartition des sièges en conseil communautaire (suite aux créations de communes nouvelles) feront l'objet d'un avis du Bureau Communautaire le 17 juin 2019, puis d'une délibération au conseil communautaire du 1er juillet.

A l'issue les communes seront notifiées aux fins de délibérations des conseils municipaux avant le 31 août 2019 si la répartition de droit commun n'est pas retenue par le conseil communautaire.

le conseil municipal émet un avis favorable au fait d'avoir deux délégués communautaires et retient donc le principe de retenir un des accords local (18 possibles au total) qui permet d'avoir 2 délégués.

15. MOUVEMENT DE PERSONNEL

Romain Monnier a intégré le service technique depuis le 13 mai 2019, suite au départ de Jean Chemin.

16. COOPERATION ILLE ET VILAINE / OUTAOUAIS

Histoire du projet :

En octobre 2011, un groupe de professionnel. les Bretons de l'ESS participent au FIESS à Montréal (Forum International de l'ESS) organisé par le Chantier de l'économie sociale.

Ce forum leur permet de rencontrer et d'échanger avec des acteurs ESS du monde entier mais aussi de découvrir l'économie sociale au Québec.

Ils ramèneront dans leurs valises les coopératives jeunesse de services (CJS) qui seront expérimentées à l'été 2013 en Bretagne.

Grace à Katerine Roy, coordinatrice du projet CJS au Québec et chargée de son développement à l'international, les bretons ont l'opportunité de rencontrer différents acteurs de l'économie sociale québécoise, entre autre la coopérative de développement régionale Outaouais Laurentides et son directeur, Patrick Duguay, par ailleurs Président du Chantier.

Les temps d'échanges formels ou informels se multiplient au fil des années (formations, signature de convention, sommet des coopératives, partenariat Rennes - Longueuil, GSEF 2016, coopération TAG 35 - CRD OL sur l'incubateur, voyages personnels,...).

En octobre 2018, le GSEF (forum international de l'ESS) a lieu à Bilbao. Les délégations bretonnes et québécoises se rencontrent à nouveau et souhaitent franchir un cap dans leurs échanges, celle de la formalisation d'un partenariat convivial et pragmatique entre la Bretagne et l'Outaouais autour de l'ESS.

Une première étape est le projet de coopération entre l'Ille et Vilaine et l'Outaouais dans le cadre du FFQCD 2019/20.

Le projet de coopération transnationale :

Il s'agit d'un partenariat entre la ville de Gatineau, la CDR OL et l'incubateur ES coté québécois avec TAG 35, le CD 35, la commune de Saint-Georges-de-Reintembault et le pôle ESS de Fougères côté français dans le cadre du Fond franco-québécois de coopération décentralisée.

Il s'agit d'échanger, par une série de voyages et par la création de documents et outils communs, sur la construction de politiques publiques en ESS, sur la participation citoyenne

sur les territoires, sur l'incubation de projets collectifs, sur tout élément propice au développement de l'ESS sur nos territoires et à la coopération.

L'attribution du ministère est plus importante pour 2019 que demandé mais équivalente au total sur les 2 ans soit 13 765€ pour les 2 ans (50% du budget)

Des temps d'échanges sont prévus d'ici la fin de l'année 2019 : fin août début septembre (1 semaine) au Québec. Mi-octobre (France) et début décembre (Québec).

Ils se poursuivront en 2020.

17. SALLE DES FETES DES AJONCS D'OR

La question est posée de la location simultanée des 2 salles des Ajoncs d'Or, donc de la tenue des 2 soirées en même temps alors que les dispositifs de sécurité et d'accessibilité ne permettent pas un cloisonnement complet des 2 espaces. Le conseil municipal demande à la commission urbanisme-bâtiment de travailler sur la recherche de solutions pour lever ces dysfonctionnements.